



L'avenir se construit entre Paris et Roissy
www.plainedefrance.fr

Les élus du territoire et l'EPA Plaine de France prennent 10 engagements concernant l'aménagement du Triangle de Gonesse

Saint-Denis, 13 novembre 2013 – A l'issue de la concertation publique organisée en 2013 dans le cadre du projet d'aménagement du Triangle de Gonesse, Jean-Pierre Blazy, Député-maire de Gonesse, Didier Vaillant, Président de la Communauté d'Agglomération Val de France et Damien Robert, Directeur général de l'EPA Plaine de France, ont annoncé 10 engagements concernant la préservation des activités agricoles ainsi que l'emploi et la formation des jeunes.

Assurer pérennité et visibilité aux exploitations agricoles du Triangle

Volontairement compact, le projet d'aménagement de 280 ha (sur les 800 ha que compte le Triangle) conçu par l'urbaniste hollandais Mathis Güller, intègre l'agriculture comme un des atouts du futur quartier d'affaires. Celui-ci se situe aux portes des deux aéroports du Nord-Est Francilien. Afin que cette intention puisse être suivie d'effets (à long terme), les promoteurs de ce projet, élus et EPA, ont décidé, à l'issue de 4 mois de dialogue avec la population, de prendre des engagements pour sanctuariser l'activité agricole du Triangle et contribuer à mieux la préserver sur l'ensemble du territoire de la Plaine de France.

1. Protection juridique des espaces agricoles : lancer une procédure de PRIF (périmètre régional d'intervention foncière) en liaison avec l'Agence des Espaces Verts de la Région et la SAFER, protégeant juridiquement les 400 ha du carré agricole de l'urbanisation et ouvrant la possibilité de créer une Zone d'Agriculture Protégée ultérieurement.
2. Amélioration des conditions d'exploitation : repenser les accès et les lisières des 400 ha de surfaces agricoles à la fois pour faciliter le travail des exploitants (machinisme agricole) et protéger les cultures (dégradations, vols...).
3. Régularisation des baux agricoles : mener un plan d'action incitatif en faveur de la modification de ces baux sur le carré agricole, afin d'assurer une visibilité économique aux agriculteurs du territoire et de leur permettre ainsi d'investir, ces terrains ayant été confirmés dans leur fonction agricole ; (en effet, le fait que le triangle soit considéré depuis des décennies comme un territoire urbanisable (SDRIF) a conduit de nombreux propriétaires, souvent non exploitants, à ne proposer aux agriculteurs du Triangle que des baux agricoles précaires.)
4. Aide aux exploitants impactés par le projet : instaurer un comité technique impliquant la SAFER et tous les agriculteurs du Triangle pour trouver, au cas par cas, des solutions alternatives permettant d'identifier des terres céréalières sur le territoire de Roissy compensant les terres urbanisées, dans la mesure où l'aménagement de 280 ha sur les 800 va impacter certaines exploitations qui vont perdre une portion conséquente de leurs terres.

5. Un projet de schéma agricole pour toute la Plaine de France : élargir la réflexion stratégique, avec l'aide de la SAFER, pour intégrer dorénavant les enjeux et servitudes agricoles dans tous les schémas d'aménagement de façon à assurer une bonne « fonctionnalité » des terres agricoles, compte tenu de leur rôle clé à la fois économique, alimentaire et environnemental. Ce travail se poursuit en coordination avec les CG du 93, 95 et 77 et la chambre régionale d'agriculture.

Anticiper des dispositifs d'insertion par l'emploi et la formation pour les habitants du territoire

Avec des taux de chômage élevés (15% pop. active et 30% chez les jeunes), les populations locales de l'Est Val d'Oise (Sarcelles, Villiers-le-Bel, Garges-lès-Gonesse...) mais aussi de l'Ouest Seine-Saint-Denis (Aulnay, Sevran, Villepinte...), situées à proximité du projet d'aménagement du Triangle de Gonesse, doivent en bénéficier. À cet effet, élus du territoire et l'EPA ont annoncé 3 mesures permettant d'ores et déjà d'anticiper ce dossier clé pour l'avenir :

6. Constituer un comité technique, à l'échelle du Grand Roissy, impliquant les représentants de l'éducation nationale, des chambres consulaires et de la région afin d'imaginer un dispositif permettant de faire évoluer l'offre de formation initiale et professionnelle pour l'adapter aux métiers et compétences attendues dans le cadre du développement de la ville aéroportuaire autour de Roissy.
7. Prescrire des « clauses d'insertion » dans tout type de chantiers ainsi qu'aux entreprises qui viendront s'installer sur le futur quartier d'affaires du Triangle de Gonesse, pour poursuivre le même objectif.
8. Réaliser une étude pédologique en complément des études hydrologiques,
9. Étudier la possibilité de créer des logements spécifiques au sein du quartier d'affaires.
10. Animer en 2014 une réflexion, impliquant toutes les communautés d'agglomération de la Plaine de France, pour mieux coordonner les sujets du territoire : le logement, la programmation économique, les déplacements et la trame verte et bleue.

Des engagements qui font suite à 4 mois de dialogue

Depuis son lancement en juin 2013, la concertation publique a permis de recueillir de nombreuses questions et propositions auprès d'un large public regroupant habitants, associations, experts et élus. Au total, plus de 15 heures de débat ont eu lieu lors de 2 réunions publiques et de 3 ateliers thématiques réunissant des dizaines experts publics, associatifs et consulaires. En parallèle, le site internet www.triangledegonesse.fr comptabilise une quarantaine de participations en ligne et 2700 visites.

Prochains rendez-vous

Cette réunion marque la fin de l'étape 2013 mais d'autres rencontres d'information et d'échanges auront lieu avec notamment deux prochains rendez-vous en 2014 :

- > le débat public sur le projet EuropaCity, sous l'égide de la CNDP
- > un atelier « développement durable et objectifs environnementaux » organisé par l'EPA Plaine de France.

Le dialogue se poursuit également sur le site internet www.triangledegonesse.fr avec un module de questions en ligne qui propose des réponses personnalisées par les équipes de l'EPA Plaine de France.

Le triangle de Gonesse en chiffres

280 ha d'emprise globale mixant quartier d'affaires et Europacity dont 80 ha de parc créatif / 1,8 millions de m² construits / 400 ha préservés pour l'agriculture / 50.000 emplois dont 11.500 liés à EuropaCity / 1 nouvelle gare et 3 nouvelles lignes de transport en commun (un Bus à Haut Niveau de Service, la ligne 17 du Grand Paris Express (métro automatique), et la liaison entre les lignes RER D et B (barreau de Gonesse).

Contacts Presse

Manifeste : Rachel Brunella - rachel.brunella@manifeste.fr - 06.21.03.08.30- 01.55.34.93.37

EPA Plaine de France : Jacqueline Sandt - 01 49 98 16 78 - j.sandt@plainedefrance.fr

A propos de l'EPA Plaine de France / L'Établissement Public d'Aménagement Plaine de France est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), créé en 2002, par l'État, la Région, les Conseils généraux du Val d'Oise et de Seine-Saint-Denis, les communes et leurs groupements. La Plaine de France, d'une superficie de 300 km², se compose de 40 communes, situées entre Paris et Roissy, et compte un peu plus d'un million d'habitants. L'EPA Plaine de France est chargé de procéder à toute opération favorisant l'aménagement, la restructuration urbaine et le développement économique de la Plaine de France. Territoire prioritaire en matière d'aménagement, l'État et la Région se sont engagés pour son développement dans le contrat de projet. Avec 18 gares du Grand Paris Express et 5 Contrats de Développement Territorial, la Plaine de France est aujourd'hui un territoire majeur du Grand Paris